

**CONSEIL MUNICIPAL DE GÉMOZAC**  
Séance du 19 janvier 2022  
**PROCÈS-VERBAL**

Les membres du Conseil municipal de Gémozac se sont réunis à la salle des fêtes le mercredi 19 janvier 2022 à 18h30, sur convocation adressée le 13 janvier 2022.

**PRÉSENTS :**

M. Loïc GIRARD, M. Jean-Pierre MORDANT, Mme Monique BÉLIS, Mme Virginie LARUE, M. Thierry AUDEBERT, M. Yves BÉLIS, M. Jean-Pierre GIRARD, M. Jean-Michel BLANCHARD, M. Daniel CHABOT, Mme Laurence CHEVALLIER, Mme Maribel COPLEY, M. Jean-Bernard DAVID, M. Christian LUCAZEAU, M. Jean-Jacques NIVET, Mme Sonia PAVARD, Mme Sylvie RABET-LARGE, Mme Danielle DAGORN, Mme Catherine CLOCHARD, Mme Corinne MORISSON

**ABSENTS :**

M. Gérard AUBRY, M. Pascal BRAUD, Mme Catherine RAVELAUD

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

M. Thierry AUDEBERT

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission de Madame Chantal RIPAUD pour raison personnelle.

**01 - Budget principal - ouverture de crédits en section d'investissement - exercice 2022**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement pour un montant de 629 335,14 euros dans l'attente du vote du budget.

Vote à l'unanimité (22 voix)

**02 - Budget annexe camping - ouverture de crédits en section d'investissement - exercice 2022**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement pour un montant de 10 093,05 euros dans l'attente du vote du budget.

Vote à l'unanimité (22 voix)

### **03 - Budget annexe réseau de chaleur - ouverture de crédits en section d'investissement - exercice 2022**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement pour un montant de 5 975,17 euros dans l'attente du vote du budget.

Vote à l'unanimité (22 voix)

### **04 - Agence France Locale : garantie d'emprunt**

Monsieur le Maire rappelle qu'un emprunt a été souscrit auprès de l'Agence France Locale pour financer les travaux d'aménagement du centre-bourg.

Le Conseil municipal décide d'octroyer à l'Agence France Local une garantie à hauteur de l'encours de dette de la commune.

Vote à l'unanimité (22 voix)

### **05 – Centre de gestion de la Charente-Maritime : renouvellement de l'adhésion au service retraites**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Centre de gestion propose aux collectivités une convention relative au contrôle des dossiers retraite des fonctionnaires. Cette convention, valable pour une durée de trois ans, arrive à son terme pour la collectivité le 24 avril 2022.

Afin de continuer à adhérer à ce service au-delà de cette date, il est proposé de signer une nouvelle convention.

Vote à l'unanimité (22 voix)

### **06 – Compte-rendu des délégations du Maire**

- L'aide financière de l'Etat au titre de la DETR a été sollicitée pour la construction d'une deuxième salle de tennis couvert.

PLAN DE FINANCEMENT H.T.		
COMMUNE	146 517,74	22 %
ÉTAT	299 695,39	45 %
FFT	53 279,18	8 %
DÉPARTEMENT	166 497,44	25 %
TOTAL	665 989,75	100 %

- Aménagement des routes de Royan et Cravans :

L'aide financière de l'Etat au titre de la DETR a été sollicitée à hauteur de 45% sur un montant subventionnable de 882 063,43 euros HT.

L'aide financière de l'Etat au titre de la DSIL (développement d'infrastructure en faveur de la mobilité) a été sollicitée à hauteur de 35% sur un montant subventionnable de travaux de 234 669,71 euros.

PLAN DE FINANCEMENT H.T.		
COMMUNE	434 220,06	46,56 %
DETR	396 928,54	42,57 %
DSIL	82 134,40	8,81 %
DÉPARTEMENT	19 236,00	2,06 %
TOTAL	932 519,00	100 %

\*\*\*

**Fin de la séance à 20h00**

Loïc GIRARD	Jean-Pierre MORDANT	Monique BELIS
-------------	---------------------	---------------

--	--	--